

Cahier des charges

...

Prestation de service : Nettoyage

Bureaux La Miel Siège

1. Présentation

La Miel est une association d'accompagnement des porteurs de projets et des dirigeants de TPE sur le territoire de Plaine Commune. Notre équipe de plus de 11 salariés reçoit près de 800 entrepreneurs du territoire chaque année.

La Miel a été créée il y a 24 ans et gère deux lieux d'accueil du public : bureaux siège à Saint Denis et bureaux établissement la pépinière de La Courneuve.

Ce cahier des charges concerne uniquement les bureaux siège.

2. Type de locaux

Le bâtiment situé au 20 bis rue Gabriel Péri à Saint Denis, 1^{er} étage.

- Superficie 1^{er} étage : 112 m²
 - Un espace accueil, coin cuisine, espace bureaux Open Space soit 82 m²
 - Un espace réserve soit 8 m²
 - Une salle de réunion soit 20 m²
 - Un sanitaire soit 2 m²
- Superficie 2^{ème} étage : 20 m²
 - Une Salle de réunion

A noter que le sol est en parquet (lattes bois), seule la pièce sanitaire est carrelée.

3. Attendus de la prestation

La prestation de nettoyage des locaux demandée se décompose de la façon suivante :

- **Entretien bi-hebdomadaire**

Pour l'ensemble de la surface du 1^{er} étage :

- Nettoyage des mobiliers bureaux, table d'accueil
- Nettoyage des sols
- Nettoyage coin cuisine
- Nettoyage sanitaire
- Vider les corbeilles

Fréquence attendue : 3h par semaine

Prestation à effectuer le mardi et jeudi à partir de 19h, à raison de 1h30 par intervention.

2 interventions par semaine sont à prévoir

A noter que si les jours d'interventions définis sont des jours fériés, le prestataire s'engage à intervenir le jour suivant afin de garantir 2 interventions par semaine.

- **Entretien mensuel**

Pour la surface du 2^{ème} étage :

- Nettoyage des plateaux tables de réunions (6 tables)
- Nettoyage du sol

Fréquence attendue : 3h annuels

Prestation à effectuer le mardi et jeudi à partir de 19h, à raison de ¼ h par intervention.

1 intervention par mois est à prévoir

- **Entretien semestriel**

Nettoyage de l'ensemble des surfaces vitrées dont la devanture (porte d'entrée donnant sur rue).

Fréquence attendue : 3 heures annuels

Prestation à effectuer à partir de 19h, à raison de 1h30 par intervention.

2 interventions par an sont à prévoir.

Mois de réalisation souhaités : janvier et juillet

- **Fourniture de produits d'entretien**

Il est demandé au candidat prestataire de fournir une proposition qu'en a la fourniture de produits d'entretien des surfaces mobiliers, sols, vitres, sanitaire.

La Miel se réserve le droit d'écarter la proposition et de gérer en interne l'achat de ces produits d'entretien.

4. Durée

Fréquence d'intervention définis sur la partie précédente.

La durée du contrat de prestation est prévue pour 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

La mission ne sera pas réalisée sur les jours de fermeture annuelle de La Miel soit :

- 3 semaines en aout (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} semaines d'aout)
- 1 semaine en décembre (définie chaque année)

La date prévisionnelle de début de prestation est fixée au 01 janvier 2023.

5. Modalités d'exécution

Le candidat s'engage à réaliser la mission qui lui est confié en respectant la législation, la réglementation et normes métier en vigueur.

Il mobilisera tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission afin d'assurer la continuité et l'utilisation de fournitures et matériels adéquats.

Le candidat s'engagera à honorer le contrat selon les attendus prévues sur ce cahier des charges quelques soit le motif d'absence du personnel affecté à la réalisation de la mission.

6. Critères de sélection

La proposition tarifaire devra obligatoirement détaillée les différents points d'intervention attendus.

L'évaluation des devis se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	8	Proposition financière du prestataire
	4	Ancienneté de l'entreprise
	4	Proximité géographique
	8	Techniques, matériel et moyens humains
	6	Les labels et certifications
	4	Les références et la notoriété
	5	Produits utilisés
	5	Crée des emplois d'insertion

Chaque proposition devra être accompagnée :

- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire*)

7. Règlement de consultation

Le candidat devra répondre par voie numérique et disposera d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix.

Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, La Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu et avec quels candidats.

8. Date limite de réception des devis :

Proposition à remettre au plus tard le **04 décembre 2022** avant minuit par voie numérique.

Tout retard ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique vous sera envoyé dans un délai de 10 jours ouvrés maximum suivant la date de clôture.

Pour les devis non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9. Coordonnées des destinataires des candidatures

Les propositions sont à transmettre **en version numérique** aux 2 contacts :

Malika AHANSAL Responsable administrative et finances	Sylvie SAGET Directrice ssaget@lamiel.org
---	---

mahansal@lamiel.org	
---------------------	--